

ACCOMPAGNEMENT DES FAMILLES MONOPARENTALES

→ **Quelles mesures concrètes proposez-vous pour mieux accompagner les familles monoparentales ?**

Éléments de contexte et problématiques pour les familles monoparentales

En 2020, en France il y a **2 millions de familles où les enfants résident avec un seul parent**¹ 82% des familles monoparentales sont constituées d'une mère seule avec enfant(s) soit 1,6 millions de mamans solos.

Temps contraint : tout gérer est impossible quand on est parent solo

Dans les familles monoparentales, les deux parents ne peuvent se relayer auprès des enfants et les contraintes sont donc accrues pour pouvoir travailler. Dans un tiers des familles monoparentales, le parent avec lequel résident les enfants ne travaille pas². Le rapport de l'IGAS sur la politique familiale³ préconise le développement des crèches AVIP ainsi que la surpondération du critère de monoparentalité dans la décision d'attribution des places en crèches par les commissions des communes. **Que pensez-vous de ces préconisations ?**

Plus généralement, **que proposez-vous pour permettre aux familles monoparentales de mieux accéder à l'emploi tout en assumant leurs responsabilités de parents ?**

Précarité financière : les familles monoparentales plus sujettes à la pauvreté

35% des familles monoparentales ont des ressources inférieures au seuil de pauvreté (contre 11% dans les familles vivant en couple).

Plusieurs dispositifs ont récemment été mis en place pour ces familles. Parmi eux, figure le recours systématique à l'ARIPA prévu dans le PLFSS 2022 pour solutionner le problème des impayés de pensions alimentaires. Par ailleurs, le récent rapport de l'IGAS sur la politique familiale⁴ appelle à centrer les efforts sur les familles monoparentales, quitte à supprimer des aides aux familles « traditionnelles ».

L'IGAS préconise de supprimer les réductions d'impôts de toutes les familles liées à la scolarisation des enfants au collège ou au lycée. L'IGAS recommande aussi de supprimer la « demi-part veuve » dédiée aux personnes seules ayant élevées leur(s) enfant(s), demi-part dont bénéficient pourtant justement les familles monoparentales.

Quelle lecture faites-vous du rapport de l'IGAS et que pensez-vous de ces préconisations ?

Plus globalement, que proposez-vous pour mieux soutenir les familles monoparentales, et tout particulièrement les plus précaires d'entre elles ?

¹ Source : INSEE, Focus, n°249, Septembre 2021

² <https://www.insee.fr/fr/statistiques/5422681#titre-bloc-10>

³ https://www.igas.gouv.fr/IMG/pdf/2021-021r-revue_depenses_politique_familiale_d.pdf

⁴ https://www.igas.gouv.fr/IMG/pdf/2021-021r-revue_depenses_politique_familiale_d.pdf